**Zeitschrift:** Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
**Herausgeber:** Musée d'art et d'histoire de Genève
**Band:** 10 (1932)

**Artikel:** Maisons gauloises et édifice public romain (basilique?)
**Autor:** Blondel, L.
**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-727501

**Nutzungsbedingungen**
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 15.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

# MAISONS GAULOISES ET ÉDIFICE PUBLIC ROMAIN (BASILIQUE ?)

L. Blondel.

La démolition des maisons dont nous avons parlé dans notre chronique archéologique, comprises entre la rue du Vieux-Collège, la rue Verdaine et La Vallée, a donné l'occasion de faire des découvertes d'un grand intérêt pour la connaissance du passé de Genève. Ce terrain, très en pente, est divisé en deux parcelles qui ont été modifiées pour les besoins des nouvelles constructions. Du côté de la colline s'élève le nouvel immeuble de l'Armée du Salut; sur la parcelle du bas, une maison locative appartenant à Mme Deriaz. Je dois tout de suite remercier les entrepreneurs, MM. Vinzia, et MM. Fatio et Deriaz, architectes, de la grande obligeance qu'ils ont mise à faciliter mes recherches, malgré les difficultés que cela a pu leur causer [1].

* * *

*Epoque gauloise.*

Sous l'immeuble du haut, en dessous des murs des maisons du XVIIIe siècle et sous les cours, on a traversé le sablon fin, jaune, provenant des alluvions de l'Arve. A la rencontre de ce sable et des dépôts horizontaux de gravier du lac, on a trouvé une couche de sable et gravier rougeâtre parsemée d'os d'animaux et de débris de poteries *(fig. 1)*. Cette couche se suivait d'une manière régulière, selon une direction diagonale par rapport à la rue Verdaine. Elle était identique aux dépôts que nous avions remarqués en 1924 de l'autre côté de la rue Verdaine et où nous avions trouvé un squelette et des poteries gauloises [2]. Du reste, partout où nous

[1] J'ai été secondé dans ces fouilles par M. J. Monod. MM. Kündig m'ont aussi très obligeamment aidé dans mes travaux.

[2] *Genava*, III, p. 67.

avons traversé des habitats gaulois, que ce soit à la rue de l'Hôtel-de-Ville, à la rue Calvin prolongée, ou dans la basse ville, nous avons constaté la même nature de terrain rouge. En regardant de près cette stratification colorée, on y distingue des traces de charbon, des os calcinés, des matières animales et de l'argile décomposée, qui donnent à toute cette couche une consistance grasse, nettement distincte des terres supérieures, plus noires, ou du gravier sec du lac. Le sol des caves du nouvel immeuble de l'Armée du Salut effleurait juste cette couche, soit la cote 378,00, et seules les tranchées pour les empâtements en béton l'ont coupée plus profondément. Nous avons cru au premier moment qu'il ne s'agissait que de dépôts ou détritus provenant de déblais, mais, dans la suite, nous avons reconnu des fragments de parois d'argile avec traces de clayonnages et surtout noté que cette bande n'était pas de largeur régulière. Nous avons pu délimiter exactement

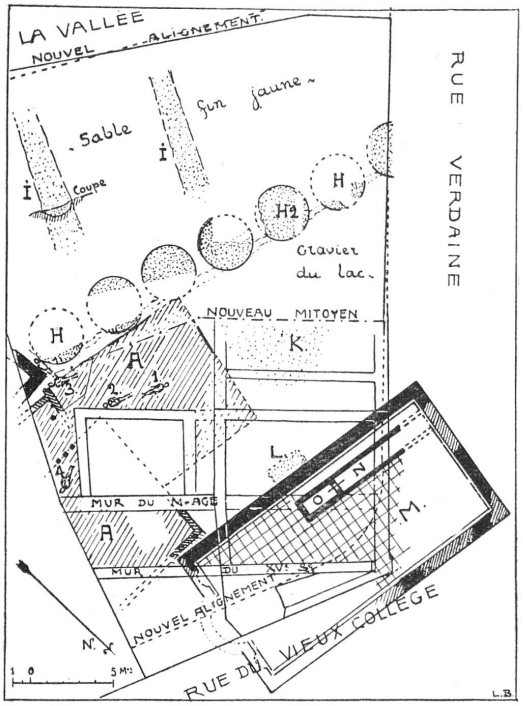


Fig. 1. — Plan de situation des fouilles.

l'emplacement de sept huttes circulaires très rapprochées les unes des autres, construites sur un même axe parallèle à la rive du lac. Ces fonds de cabane ne sont pas très profonds, au maximum 0 m. 60, avec des diamètres ne dépassant pas 3 m . 30. Ces creux de huttes sont établis dans le sable fin de l'Arve, juste à la limite du gravier du lac[1] *(fig. 1 et 6 H)*.

Ce sont certainement les fragments de parois d'argile qui pour une grande part ont donné cette coloration au terrain. Les travaux en cours ne nous ont pas permis de vider systématiquement une de ces huttes, mais nous avons cependant pu récolter bien des fragments de poteries et des os d'animaux.

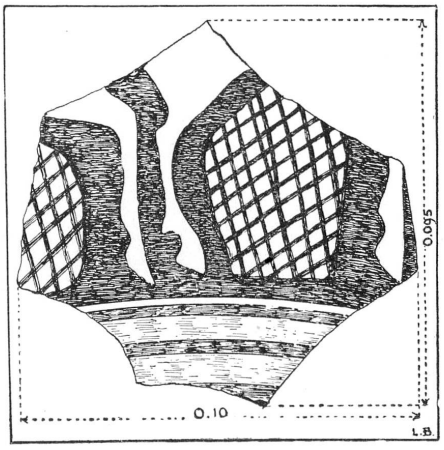


Fig. 2. — Poterie peinte gauloise.

[1] Au-dessus, il y avait deux dévaloirs avec des débris *(fig. 1, I)*.

Comme on est descendu plus profondément dans l'autre immeuble, nous avons eu l'occasion d'avoir la coupe complète d'un de ces fonds de cabanes. L'examen de la faune nous a donné le même résultat qu'à la rue Calvin prolongée [1], soit des os de vaches de petite taille, du cochon, du mouton, du cheval de la Tène.

Dans la cabane H² *(fig. 1)* les poteries étaient peu nombreuses et l'une d'elles était un fragment de poterie peinte du plus grand intérêt *(fig. 2)*. Cette peinture représente la partie inférieure d'une frise de chevaux, séparée par un fond avec décor en lignes diagonales. Les jambes des chevaux se détachent en couleur blanche sur un fond brun-gris, la base du vase est rouge pâle avec des bandes grises faites au pinceau. Toute cette technique au pinceau, très soignée, rappelle la série des vases peints de la dernière période de la Tène. Cependant, à part les décors d'oiseaux, qui sont fréquents à Boutae et dont on possède un exemplaire à Genève, il n'existe pas de décors figurés à cette époque. Nous avons montré ailleurs pourquoi nous estimions ces représentations d'oiseaux, d'une exécution médiocre, comme étant des pièces d'époque tardive, contemporaines du début de l'influence romaine [2]. Les seuls vases peints connus à décor figuré sont ceux de la Marne, particulièrement les deux exemplaires de Bétheny près de Reims [3]. Ils représentent précisément une frise de chevaux, plus exactement des hippocampes, formant une décoration avec volutes. On ne peut qu'être frappé de la ressemblance entre ce vase et notre fragment. La seule différence est qu'à Bétheny les chevaux, vus de profil, ont quatre jambes, au lieu qu'ici ils n'en ont que deux. Le dessin des fonds est semblable, la forme du vase est analogue. Bien que les inventeurs du vase de Bétheny aient cru pouvoir le placer à la Tène III, Déchelette le classe à la Tène I et semble douter qu'on puisse, à cause de la forme, le dater de la fin de l'époque du fer. Nous verrons plus loin qu'après avoir examiné les profils des autres poteries, on peut aussi se demander s'il ne remonte pas au moins à la Tène II (300-100 av. J.-C.). Nous donnons une reconstitution du vase en nous aidant du dessin de celui de Bétheny *(fig. 3)*. Son diamètre de base mesurait 7,5 cm. Nous n'avons malheureusement recueilli aucun objet, arme ou fibule, nous permettant de dater exactement ces fonds de cabane. Les poteries au premier abord sont assez semblables à celles de la Tène III, elles sont bien cuites, en terre fine, de couleur gris-pâle, quelques-unes foncées, d'autres plus brunes avec des traces de tours qui forment des lignes concentriques. Cependant, sur plusieurs poteries, ces lignes sont faites au brunissoir. A côté de vases qui ont déjà au col un profil de bourrelets arrondis ou ovales, on trouve des cols absolument droits et un

[1] *Genava*, IV, p. 111.
[2] *Ibid.*, p. 105.
[3] L'un de ces vases est dessiné dans l'ouvrage de J. Déchelette, *Manuel d'archéologie préhistorique*, II, p. 1465. Il en existe une bonne photographie et la description dans le *Bull. de la Soc. des Antiquaires de France*, 1912, p. 279 et 362.

dessin caréné déjà usité en France à la Tène I *(fig. 4, n° 1)*. Dans les déblais nous avons recueilli aussi un fragment de terre cuite qui a dû faire partie d'un chenet.

Nous reviendrons sur la date de ces poteries après avoir examiné la suite des fouilles. Nous ne croyons pas que ces huttes aient été utilisées pendant une très longue période, car la couche archéologique n'est pas très épaisse.

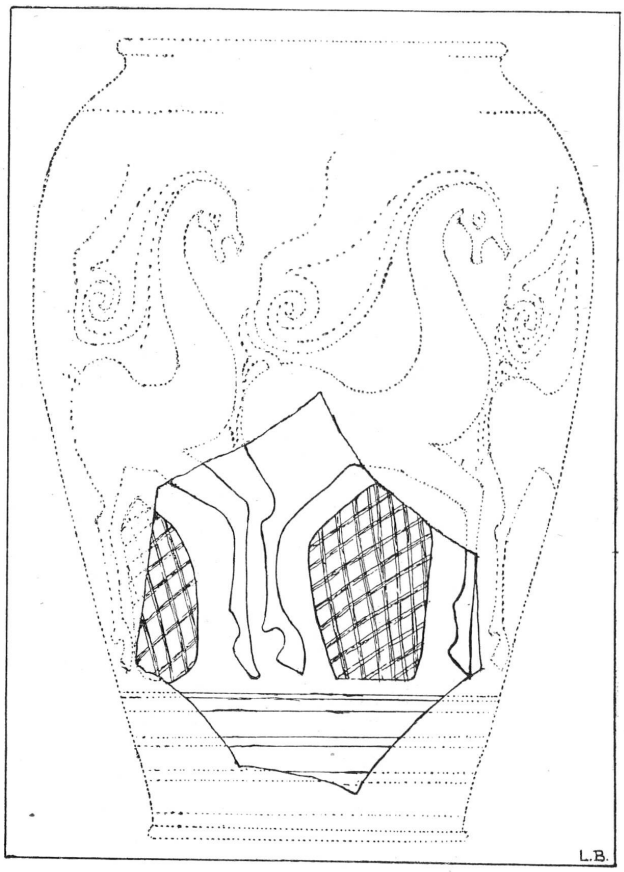


Fig. 3. — Reconstitution du vase gaulois.

* * *

Parallèlement à ces huttes, du côté du lac, sur la parcelle de M. Deriaz, nous avons trouvé les vestiges d'un établissement gaulois assez important. Pour pouvoir comprendre la situation des divers dépôts superposés, nous avons été obligés de les classer par niveaux *(fig. 1 et 6, coupe, fig. 5)*. La coupe du terrain à l'alignement du nouveau mitoyen se présentait de la manière suivante. Sous le sol de la cour (381.00), après des déblais modernes, on trouve une couche de terre noire avec des débris romains. A la base de cette couche et à divers niveaux de cette même stratification nous avons découvert des squelettes dont nous parlerons plus loin. A la cote 379.40 s'étendait une bande de gravier, puis une mince épaisseur de cendres recouvrant une couche de terrain rouge, avec poteries gauloises, os d'animaux, qui ne s'arrêtait qu'à la cote 378,80, sur un sol de terre battue avec petit gravier, épais de 6 centimètres, recouvert de cendres. Ce premier sol bien conservé et incliné du côté du lac, le « Sol gaulois I », était supporté par 0 m. 60 de sable rougeâtre avec débris d'os et poteries. Puis venait une nouvelle couche de gravier du lac, vierge, superposée à un second sol, le « Sol gaulois II », 0 m. 80 plus bas que le premier, avec du terrain de couleur rouge, épais de 0 m. 40. En dessous il y avait une forte épaisseur de gravier vierge, enfin 2 m. 80 en dessous du sol I une dernière couche rouge et limoneuse

avec des os. Il est à remarquer que le sol II est au même niveau que les fonds des huttes. Les couches de gravier vierge et bien stratifiées, entre les différents sols, sont peu explicables. Il est possible qu'en creusant l'édifice romain voisin on ait rejeté les terres des fouilles par-dessus le sol I, mais il ne peut en être de même entre les deux sols gaulois. Il ne peut pas non plus être question d'éboulements provenant de la colline, car le sable de celle-ci est très différent du gravier du lac.

* * *

*Sol gaulois I.* — Ce sol d'habitation a pu être fouillé à la main systématiquement. Malheureusement il avait été entaillé au XVIII^e siècle par une cave qui avait seulement laissé subsister une partie du sol II. En partant de la surface A *(fig. 6)* nous avons contourné la cave pour passer sous un gros mur de soutènement du moyen âge, peu profond, en suivant le mitoyen de la maison Kündig, pour aboutir contre le mur de l'édifice romain du côté de la rue du Vieux-Collège. Ce sol en terre battue offrait encore de la résistance, il était renforcé et doublé au point *a*. Probablement qu'il y avait là, vers le centre, un pilier important. La couche de cendres sur le sol devenait toujours plus épaisse en direction de l'Est, alors que la distance entre la première et la seconde ligne de cendres diminuait fortement. En approchant du mitoyen Kündig le sol d'argile cessait brusquement, formant une sorte d'enclos autour d'un sol surélevé de quelques centimètres, marqué par la couche supérieure des cendres. C'est dans cet espace irrégulier B, sans doute l'angle de la pièce, peut-être séparé du reste de la salle A par une division légère, que nous avons trouvé une urne funéraire en terre gris-noire remplie encore d'os humains calcinés *(fig. 7, n° 1)*. Dans toute la couche de cendres et dans le gravier rouge nous avons récolté des débris typiques de poteries, une perle d'ambre, trois fragments de fibules, un anneau et une boucle de ceinturon en bronze, un fragment de bracelet en verre, tous de la Tène III *(fig. 8, n^os 1 à 7, 13 et 14)*. Les cendres contenaient une grande quantité de petits fragments d'os calcinés, à côté d'os d'animaux non brûlés. Une seule scorie de fer a été recueillie sur ce sol. A 0 m. 45 au-dessus du sol, donc dans une couche postérieure, au-dessus des nombreux débris de parois en argile battue, nous avons trouvé un fragment de vase à glaçure rouge avec la signature SERENI entourée de deux

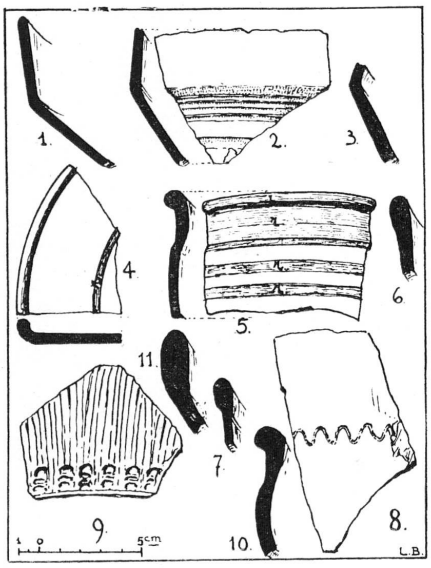

Fig. 4. — Poteries de la Tène.

palmes *(fig. 8, n° 15)*. Cette fabrique d'origine italienne, d'Arezzo, plus certainement de Pouzzoles, est contemporaine d'Auguste et montre qu'à cette date l'habitat gaulois était déjà détruit [1].

Il convient de noter la grande quantité de fragments de parois, souvent de dimension importante, que nous avons relevés au-dessus de la deuxième couche de cendres, mélangés à la couche de gravier supérieure. Ces parois devaient être assez épaisses, au moins 30 centimètres à la base. Elles étaient formées d'argile battue avec adjonction de gravier gros quelquefois comme un œuf de poule et armées au moyen de branches et de tiges de bois entremêlées. Ce clayonnage, dont on retrouve les traces dans l'argile, était recouvert d'une couche d'argile plus fine lissée à la truelle. Ce procédé est identique à celui qui a été remarqué à Bibracte [2].

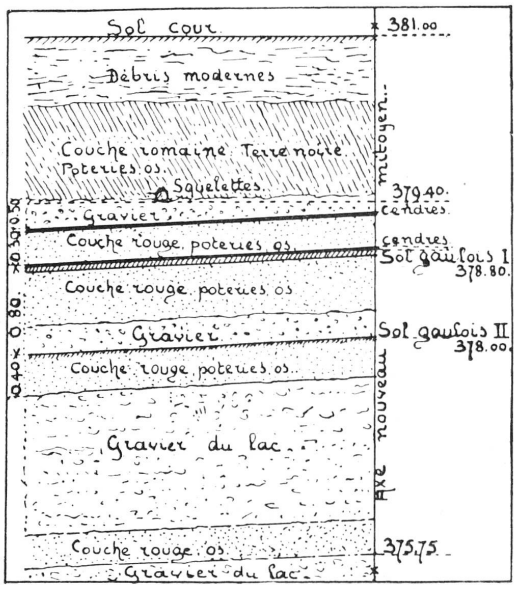


Fig. 5. — Coupe du terrain des habitats gaulois.

Derrière l'enclos de l'urne cinéraire B, se voyaient encore les traces de cloison entre deux pièces et les trous de deux poteaux en bois. Cette partie a été bouleversée postérieurement pour établir un gros mur en pierres sèches, angle d'une construction romaine *(fig. 6, G)*. L'espace compris entre le mitoyen Kündig et la cave a révélé deux sols superposés. Le sol supérieur, à 15 centimètres au-dessus de l'autre, était peu solide, recouvert de cendres. En C il y avait l'emplacement d'un foyer circulaire avec beaucoup de cendres, des os calcinés, des poteries, particulièrement les débris d'un joli plat à ombilic avec décor ondulé et une fibule en fer, le tout à la hauteur du sol supérieur *(fig. 7, n° 4; fig. 8, n° 3)*. En face de ce foyer il y avait les traces d'un deuxième emplacement de feu. Ce double sol montre que toute cette partie a subi plusieurs modifications. Le sol inférieur était aussi dur qu'en A et très bien conservé. Trois trous carrés dans ce sol dont deux mesurant 0 m. 25 × 0 m. 25, le troisième 0 m. 35 × 0 m. 35, indiquent l'emplacement de poteaux *(fig. 9)*. Comme il n'y avait entre ces trous aucune rupture du sol, ils doivent avoir servi à des supports pour le toit et non à une paroi de division *(fig. 6, D)*. A partir de là le sol avait une forte pente qui se prolongeait jusqu'à un mur du XV^e siècle coupant toute la fouille,

[1] H. Dragendorff, *Bonner Jahrbücher*, 1895, p. 55.

[2] Voir pour les détails de construction G. Bulliot, *Fouilles du Mont Beuvray*, 2, t. album, 1867-1895; J. Déchelette, *Les fouilles du Mont Beuvray* de 1897 à 1901, Paris 1904.

à l'angle de la rue Verdaine. En E, le sol était rompu par une tranchée, remplie de débris romains, avec traces de pilotis en bois. Le sol de cette pièce faisait le tour d'une fosse et ne s'arrêtait que contre une paroi dont on a retrouvé la base. Cette paroi formait un angle tout près du mur romain. De l'autre côté de cette cloison, épaisse de 0 m. 30, on voyait l'amorce d'une autre pièce avec un sol plus élevé de 0 m. 32. *(fig. 6, F.)* A cet endroit nous avons retrouvé les débris d'un crâne humain, des poteries, une couche ferrugineuse et plusieurs fragments de fer appartenant à une porte. Un trou de poteau devant la paroi devait être un des montants de la porte. Sur tout le sol nous avons recueilli des poteries, mais aucun objet.

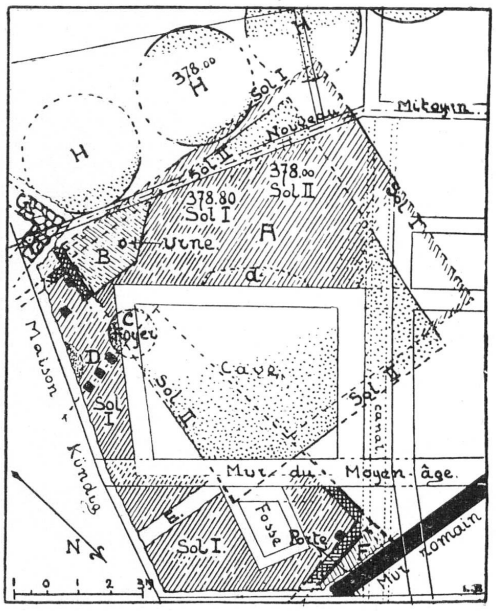


Fig. 6. — Plan des habitations gauloises.

Les fragments de fer *(fig. 8, n^os 8 à 12)* sont trois morceaux de gonds ronds *(n° 8)*, une plaque de rivet *(n° 10)*, un piton *(n° 11)*, un morceau de penture *(n° 12)* et un fer tordu appelé « cobiche » qui servait à ouvrir de l'extérieur à travers la porte les verrous intérieurs *(n° 9)* [1]. Ce dernier objet est très fréquent dans toutes les fouilles de Bibracte [1].

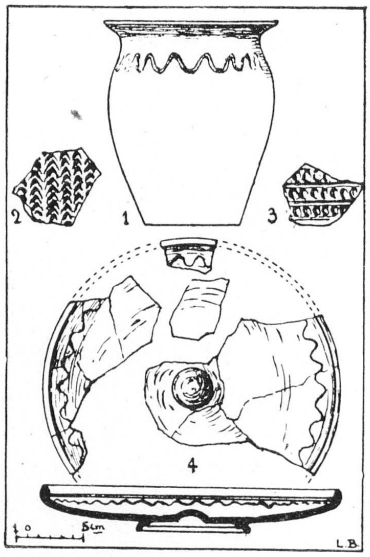


Fig. 7. — Urne funéraire et poteries gauloises.

Il convient de remarquer que nous avons retrouvé une quantité de poteries fines décorées au peigne ou incisées *(fig. 7, n^os 2 et 3, fig. 8 n^os 13 et 14.* Les unes sont grises, d'autres jaunes ou brunes. A côté de cette série on a des vases grossiers faits à la main. Nous avons rencontré toutes les formes connues, vases ovoïdes, terrines, plats et coupes. Il ne faut pas oublier les vases peints qui n'étaient représentés que par de petits débris. Il y avait surtout des vases à bandes alternées rouges et blanches, ou rouges et noires, quelques-unes avec des décors de traits gris en

[1] Bulliot, *op. cit.*, Pl. XLVI, N^os 6-8.

zigzag ou en diagonale. Mentionnons encore un fragment d'un grand vase de fondeur et une pierre à aiguiser.

Les dimensions de cette construction ne sont pas faciles à préciser, car nous ne possédons pas tous les angles. Cependant on distingue au moins trois pièces différentes et, du côté de la rue du Vieux-Collège, le début d'une quatrième. La pièce A devait mesurer environ 10 mètres sur 9, celle qui était tournée contre la rue du Vieux-Collège à partir des poteaux 9 m. 50 de longueur avec les parois. Nous sommes en présence d'un ensemble de constructions, de salles juxtaposées, dont la forme se rapproche du rectangle, mais avec de fortes irrégularités. Ces dimensions nous engagent à croire que ce sont des ateliers, en rapport avec le trafic du lac. Ils devaient avoir l'aspect de hangars avec des poutraisons et des supports intermédiaires, peut-être avec des auvents. Aucune maçonnerie, ni de murs en pierres sèches, mais des parois en clayonnage supportant des toits de chaume. Ces ateliers devaient être habités par des artisans. On sait qu'ils enterraient fréquemment des urnes avec les os calcinés de leurs prédécesseurs, sous la place même où ils avaient travaillé toute leur vie. Là encore nous avons une analogie frappante avec les ateliers de Bibracte à la Come Chaudron [1]. Mais quelle était l'industrie pratiquée dans ces ateliers qui se prolongeaient certainement beaucoup plus loin au levant ? La présence d'un vase de fondeur, les nombreux débris métalliques près de la porte, la découverte de plusieurs foyers avec forte couche de cendres, nous engagent à penser qu'il s'agit de fondeurs. Nous sommes probablement tombés sur l'habitation du fondeur, l'atelier proprement dit s'étendant plus près du lac. Une première scorie provenant du sol A est ferrugineuse. Deux scories recueillies dans le sable en avant de l'atelier sont vitreuses avec des veinures de couleur bleue pâle et vert émeraude. Après analyse, ce sont aussi des scories ferrugineuses. Il ne serait pas impossible que ce soient des laitiers provenant d'un fourneau de fondeur. [2]

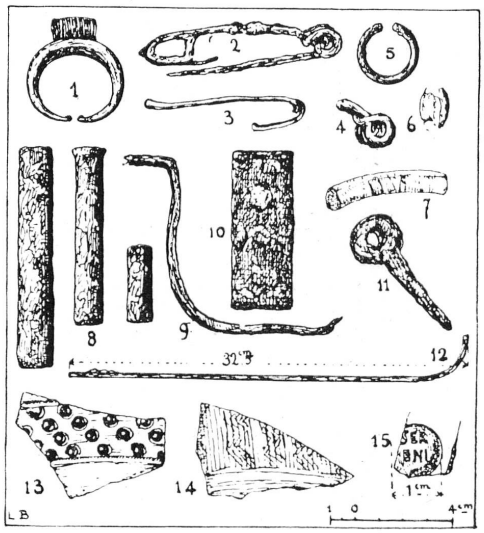


Fig. 8. — Fragments métalliques et poteries gauloises.

*Sol gaulois II.* — Droit en dessous du premier sol, à 80 centimètres de profondeur, s'étendait une autre aire d'habitation. La terre en était très colorée avec des os

[1] Bulliot, *op. cit.*, 2, p. 3 et suiv.

[2] M. A. Borloz a très obligeamment analysé ces scories, qui sont dues à la fusion d'un minerai de fer.

non calcinés et quelques poteries. Je n'ai pas constaté un sol d'argile durcie mais une couche de déblais d'environ 40 cent. d'épaisseur. Par contre cette couche était nettement délimitée et devait former un rectangle de 8 mètres sur 9. Cette maison était donc presque carrée et devait avoir au centre des poteaux pour supporter le toit. Cette installation, plus ancienne que l'atelier que nous avons décrit en premier lieu, est au même niveau que les cabanes circulaires et leur est parallèle. L'inclinaison de cette couche est semblable à celle du sol I. On voit qu'à plusieurs reprises on a reconstruit cette maison sur le même emplacement, car par endroits la couche était plus épaisse et touchait presque le sol I. Les poteries retrouvées sont semblables à celles des huttes, nous en donnons quelques profils *(fig. 4, n^os 7, 9, 10, 11)*. Elles ont une couleur grise, ou jaunâtre. A côté de poteries en terre dure et fine, il y avait aussi des poteries grossières, faites à la main avec des grains de schistes. Deux des débris en pâte grossière ont un dessin au peigne *(n° 9)*, un autre présente le décor ondulé dessiné au brunissoir à l'intérieur du col *(n° 11)*. Quelques-uns de ces vases devaient avoir une grande dimension et dessiner la forme de coupes très évasées. Il n'y avait aucune poterie peinte et nous n'avons recueilli aucun objet dans cette couche.

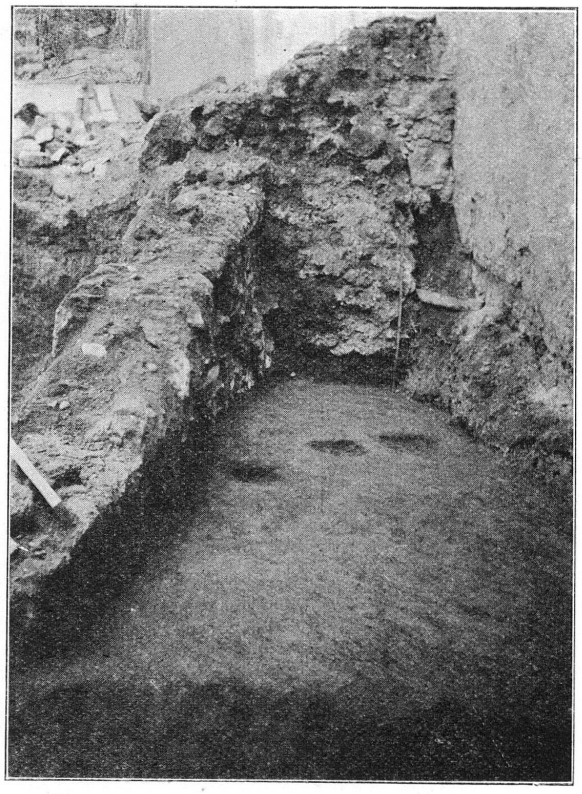

Fig. 9. — Sol gaulois I et traces de poteaux.

Cet habitat devait certainement être un abri couvert, un hangar pour un dépôt ou même un atelier.

La couche rouge la plus profonde, à 2 m. 80 au-dessous du sol I, touchée seulement sur une très petite partie, ne nous a donné que quelques os d'animaux, mais il est probable que si nous avions pu en explorer une plus grande partie, elle nous aurait aussi fourni des poteries.

*Autres habitations gauloises.* — En dehors des huttes rondes et des ateliers nous avons encore constaté des traces d'habitations en partie bouleversées. C'est ainsi qu'entre les huttes et le monument romain nous avons recueilli beaucoup de fragments de parois en clayonnage et quelques poteries semblables à celles des huttes et du sol II *(fig. I, K)*.

En creusant pour établir un massif de béton au point L *(fig. 1)*, on est parvenu à la cote 375.10 et à ce niveau on a coupé un fond de cabane bien marqué par des fragments de parois, des déblais rougeâtres, des os d'animaux et des poteries. Il est intéressant de constater qu'en-dessous de couches de gravier qui semblaient intactes et à 3 m. 70 plus bas que le sol de l'atelier supérieur, on a encore traversé une habitation. Les poteries recueillies sont intéressantes. Nous en donnons quelques exemples à la fig. 4 *(n^os 2, 3, 4, 6, et 8)*. On remarquera pour quelques-unes le profil anguleux dit caréné que l'on rencontre déjà dans les vases marniens de la Tène I et aussi dans les sépultures du second âge du fer, sur le Plateau suisse [1]. Mais on n'y retrouve aucun bourrelet près du col. La pâte de ces poteries est fine et dure, gris blanchâtre ou brune. Un fragment *(n° 2)* brun-clair est décoré de traits peu profonds qui semblent faits par le tour, mais accentués par le brunissoir; un seul petit fragment en terre grossière a des traits au peigne verticaux. On sait que l'on a retrouvé ce procédé sur un vase de la Tène II dans le Valais [2] et déjà sur des poteries du premier âge du fer dans le Jura [3].

La pièce la plus intéressante est un fragment de plat en terre brune bien cuite qui est décoré d'une ligne concentrique peinte en rouge *(n° 4)*. Ce genre d'ornement, soit de zones avec peinture appliquée avant cuisson de couleur rouge brun ou cinabre, peu résistante, est aussi connu dans la Marne à la Tène I [4]. Nous avions déjà recueilli dans une couche semblable, certainement de la Tène, moins ancienne, au bas des Barrières [5], deux morceaux de vases, ornés de bandes parallèles peintes en rouge sur un fond brun foncé *(fig. 4, n° 5)*. On sait que les poteries des deux premières périodes de la Tène sont très rares dans notre pays et mal étudiées. Celles de la période de Hallstatt sont ignorées dans notre région. Quand on connaît le prolongement des formes de l'âge du bronze jusque tard dans la période du premier âge du fer, on peut se demander si l'on n'a pas adopté presque directement après les profils de l'âge du bronze les profils de l'âge de la Tène. Dans certaines parties de la France on a passé de l'âge du bronze directement à celui de Halstatt II, par exemple dans l'Hérault [6]. Une marche semblable dans notre région pour l'évolution des formes pourrait expliquer le manque presque total de poteries typiques de Halstatt. Il est possible aussi qu'on ait surtout travaillé le bois plus que la terre, ce qui est cependant une anomalie dans un pays riche en terre argileuse [7].

[1] Morel, *La Champagne souterraine ;* D. Viollier, *Les sépultures du second âge du fer*, 1916, p. 74.
[2] D. Viollier, *Indic. Ant. suisses*, 1908, p. 275.
[3] Déchelette, *Manuel*, t. 2, p. 1480.
[4] *Ibid.*, p. 1463.
[5] Cette découverte a été faite en 1925, au moment des travaux autour de la Madeleine. *Genava*, IV, p. 70 et suiv.
[6] Déchelette, *Manuel*, t. 2, p. 673. Pour la Suisse, voir D. Viollier, *Les sépultures*, et Emil Vogt, *Die Spätbronzezeitliche Keramik der Schweiz u. ihre Chronologie*, 1930.
[7] Voir à ce sujet, P. Vouga, *La Tène*, 1923, p. 84 et suiv. Nous avons suivi pour plus de facilité la chronologie établie par Déchelette. Tène I de 500-300 av. J.C., Tène II de 300-100 av. J.C., Tène III de 100 à l'ère chrétienne.

Sans vouloir vieillir trop ces poteries trouvées presque au niveau ancien du lac, nous pensons qu'elles peuvent dater de la Tène II, peut-être vers la fin de la période précédente. En tous cas il faut constater qu'entre les établissements lacustres du bronze et la fin de la Tène il y a un hiatus inexplicable. Il paraît logique, et ces trouvailles sembleraient le prouver, que les habitants de Genève n'ont point disparu, mais, qu'abandonnant les palafittes plus tard qu'on ne l'a pensé, ils se sont d'abord établis sur les rives pendant les deux premières périodes de la Tène, et n'ont constitué un *oppidum* sur la colline qu'à la Tène III. Ceci n'exclut du reste pas un refuge non permanent beaucoup plus ancien sur le sommet du promontoire.

Avant de terminer ce sujet nous mentionnerons la trouvaille de débris ayant la forme de moules de poteries, en matière peu solide, blanche, ressemblant à du gypse, qui ont été retrouvés au même point L.

En résumé, nous croyons que soit les huttes rondes, soit le sol II, soit surtout le fond de cabane L, sont bien antérieurs à la Tène III ; seul l'atelier du sol I est de cette période et probablement contemporain de César.

* * *

*Edifice romain.* — L'immeuble dit de la tour du Vieux-Collège n'avait point de caves. A moins de 0 m. 50 du sol du rez-de-chaussée, les ouvriers ont mis à découvert les substructions d'un important édifice romain. L'angle supérieur de l'immeuble du XV^e^ siècle était construit directement sur le mur de face romain, qui présentait une orientation toute différente *(fig. 1, M)*. Les dépôts et les couches à l'intérieur de cet édifice antique n'avaient pas été bouleversés au moyen âge. Malheureusement, un des murs de l'ancien couvent de Rive, construit dans la seconde moitié du XV^e^ siècle, peu avant l'établissement de la tour des cuisines qui doit dater environ de 1490, avait coupé, perpendiculairement à la rue Verdaine, toute une partie de ces fondations romaines. Le mur extérieur, côté colline, était rompu juste à son angle S.E., ce qui ne nous a pas permis de retrouver la face de l'édifice de ce côté-là. A l'opposé, le mur se prolonge sous la rue Verdaine où nous avons pu déterminer l'angle. La plus grande partie de cette construction antique se trouve donc sous les rues voisines *(fig. 10)*. Le mur, du côté de la colline, épais de 0 m. 64, a dû être maçonné contre la terre, car sa face extérieure est très irrégulière, alors que sa face intérieure est en appareil très soigné. Il est formé de lits de 0 m. 10 de pierres cassées au marteau provenant de blocs erratiques, serpentines, amphibolites, granits, noyées dans un mortier abondant extrêmement résistant. Nous avons pu, vers l'angle supérieur de la tour, sur la rue Verdaine, reconnaître encore 8 de ces assises. En ce point, à 1 m. 72 en dessous du niveau de la rue, le mur a une retranche de 0 m. 20 composée de grandes plaques de serpentine, qui se poursuit sur toute la longueur du mur. Nous avons reconnu

dans la suite que c'était la base du sol des caves. Les fondations du mur se trouvent 0 m. 70 plus bas que la retranche.

La stratification des dépôts, à l'intérieur du bâtiment, nous a permis de comprendre sa structure. A la surface il y avait une quantité de fragments de paroi, en mortier mélangé avec de la brique pilée, des canaux de chauffage et des stucs. Ce dépôt est dû à l'écroulement des parois supérieures. En-dessous se trouvaient des débris de sol, dallage en calcaire de 8 cm. d'épaisseur, reposant sur la *suspensura* composées de grandes tuiles de 5,5 cm., recouvertes d'une couche de mortier en brique pilée de 7 cm. Plus bas venait un amas de morceaux de grès agglomérés par le feu et l'humidité, restes des assises des piliers d'hypocaustes. Ces piliers n'étaient pas taillés d'une seule pièce, mais formés d'assises de hauteurs différentes *(fig. 11)*.

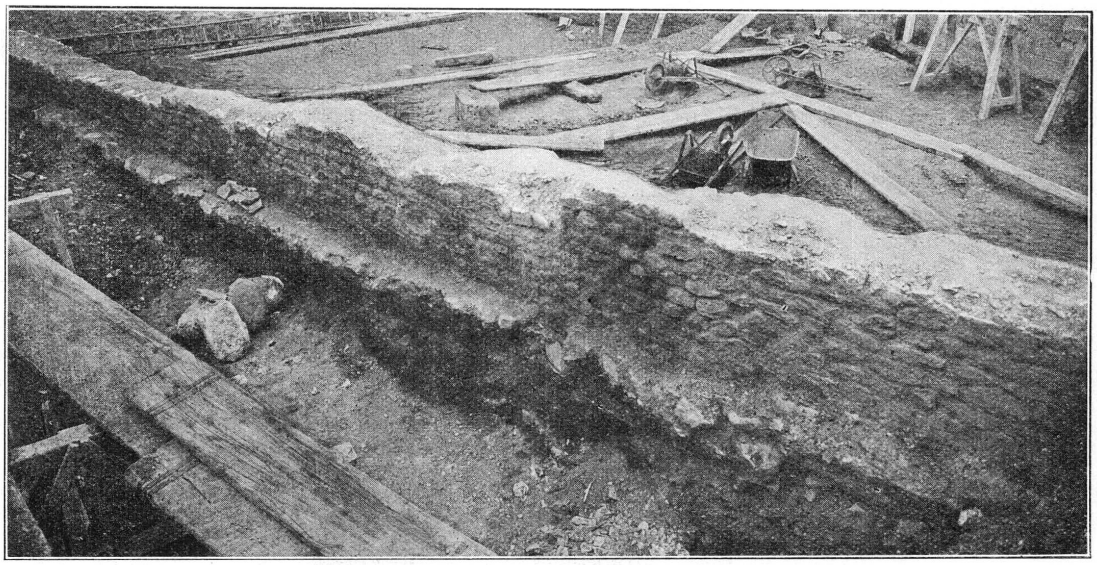

Fig. 10. — Vue du mur méridional de l'édifice romain.

Le pied, probablement en forme de socle, avait 12 cm. de hauteur, alors que les assises suivantes mesuraient de 4 à 8 cm. Il est possible que le profil de ces piliers à plan carré ait eu des angles rabattus et qu'il présentait en élévation une forme incurvée. Nous n'avons trouvé que deux piliers en partie en place, montrant que leur emplacement d'axe à axe était d'environ 0 m. 60. Les piliers reposaient sur des dalles en roche de Thoiry de 6 cm. d'épaisseur. Au-dessus il y avait une couche de cendres, très épaisse du côté de la rue Verdaine, cendres provenant surtout de poutraisons brûlées. Les dalles reposaient sur un empierrement de cailloux roulés et de serpentines. Il faut noter que presque tout de suite après la ruine de cet édifice on a dû exploiter les dalles en roche, car nous n'en avons retrouvé que de petits fragments. Du côté de la rue Verdaine, la retranche du mur, dont le sol correspon-

dait aux dalles, montait par escaliers. Comme la stratification était différente, que les couches de cendres devenaient plus épaisses et que l'étage des grès disparaissait, il est probable que les hypocaustes s'arrêtaient là et ne tenaient pas toute la pièce.

Les canaux de chauffage, bien conservés, mesurant 11 cm. sur 14 avec une longueur de 41 cm., s'emboîtaient latéralement et s'alignaient à joints touchants contre la paroi au-dessus de la *suspensura (fig. 13, n° 1)*. Contre les canaux il y avait un revêtement de mortier d'au moins 6 cm., recouvert de stucs. Ces stucs étaient assez médiocres comme peinture, sans ornement, avec des teintes rosées à striures foncées imitant les veinures du marbre, quelques-uns uniquement de couleur rouge brique plus soignés. Il semble du reste que ces peintures ont été retouchées et refaites et devaient former des grands panneaux unis, convenant à un édifice public et nullement à une maison privée.

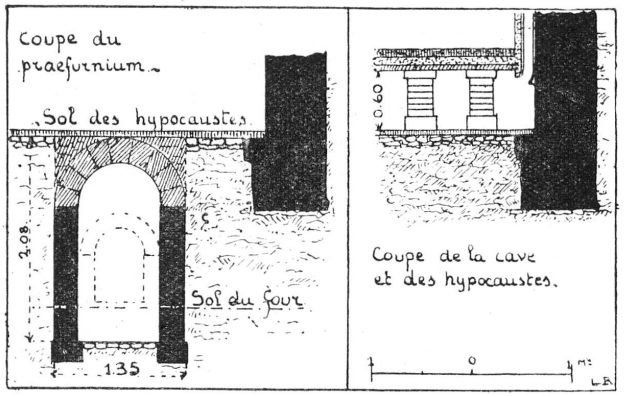


Fig. 11. — Coupes du four et de l'hypocauste.

En dessous de l'étage du chauffage, noyé dans le sable, nous avons retrouvé la gaine du chauffage terminée par le four *(fig. 11)*. Cette construction est intéressante. La gaine d'accès, soit le *praefurnium*, large de 1 m. 35, murs compris, n'était pas adossée au mur, mais en était séparée par une couche de gravier et sable. Du reste, son sol, à 2 m. 08 en dessous des dalles de la cave, était beaucoup plus profond que les fondations du mur de face. Ce manque de liaison avec le mur peut avoir deux causes, ou bien on a cherché, pour conserver la chaleur, à avoir un isolant, formé par le sable, ou bien tout le chauffage a été établi après coup. Cette dernière hypothèse n'est pas impossible étant donné certaines irrégularités constatées dans la coupe du sol.

Les murs de la gaîne, épais de 0 m. 25, étaient construits en tuf avec adjonction de pierre, le tout revêtu à l'intérieur d'une couche de mortier peint de couleur rouge. Le sol avait un pavage de petits cailloux roulés. Ce corridor étroit était surmonté d'une voûte en tuf, qui s'était écroulée, mais dont nous avons retrouvé quelques claveaux. Au bout du *praefurnium* s'ouvrait le four, qui mesurait 2 m. 75 sur 1 m. 35, parois comprises. Son sol était de 0 m. 35 plus élevé que celui de la gaîne et composé de cailloux sans doute doublés d'une dalle de mortier. Cette chambre de chauffe était construite très solidement avec des couches épaisses de plus de 8 cm. de mortier très dur, aggloméré avec de la pierre, de la brique et du tuf. Il est certain qu'elle était aussi voûtée et surmontée d'une dalle de béton. Il fallait, pour

conserver la chaleur, avoir des parois épaisses. De là partaient des canaux conduisant l'air chaud dans la cave des hypocaustes; nous en avons recueilli de nombreux fragments, ainsi qu'un canal pour la fumée. Nous avons constaté dans tous les conduits de chauffage une forte couche de suie.

L'emplacement du four se trouvait dans l'axe du grand côté de la salle de façon à pouvoir distribuer également la chaleur dans tout l'édifice.

Nous avons parlé de salle. En effet, il n'a été trouvé aucune division dans tout cet édifice, ce qui indique qu'il était construit pour une seule pièce. Nous n'avons pas pu reconnaître s'il y avait un vestibule du côté de la rue Verdaine. Un sondage sur la rue du Vieux-Collège nous a donné l'emplacement du mur en partie démoli de cette face regardant le lac. Les dimensions suivantes ont été constatées: 17 m. 97 sur 9 m. 41, murs compris, soit un vide de 16 m. 69 sur 8 m. 73; la largeur est voisine de la moitié de la longueur. Il ne semble pas qu'il y ait eu à l'intérieur des colonnes ou supports. Nous avons recueilli il est vrai des briques segmentées de forme arrondie, au nombre de trois, mais il ne nous semble pas possible que ces piliers aient reposé sur la *suspensura* de l'hypocauste sans fondations supplémentaires. Or nous n'avons rencontré aucune maçonnerie dans la cave, sauf des pierres isolées, provenant de la paroi. Ces briques moulées ont un diamètre de près de 0 m. 25, l'une dépasse 0 m. 30. Nous pensons plutôt qu'il s'agit de pilastres qui étaient appuyés aux parois contre lesquelles ils ont du reste été recueillis.

Les fragments d'architecture n'ont pas été très nombreux, on a dû arracher aux décombres tout ce qui pouvait être utilisé. Nous donnons quelques-uns des profils dans la *fig. 13 (nos 2 à 5, 8)*. La base des murs devait être recouverte de plaques en calcaire poli épaisses de 2.5 à 3 cm. Les portes et les soubassements étaient encadrés par des moulures et des baguettes de même matière, soit droites, soit avec un décor en pointe de diamant. D'autre part il y avait des pilastres et encadrements fabriqués au moyen de mortier coulé dans des formes et revêtus de stuc.

Nous avons retrouvé des fragments semblables *(fig. 13, nos 6 et 7)* avec des profils de cannelures qui ne laissent aucun doute à cet égard. La face au levant, complètement détruite, nous aurait certainement donné l'explication de l'utilisation du bâtiment. Juste à l'angle nous avons recueilli, tombé de la paroi, un stuc moulé imitant le marbre blanc poli qui faisait partie d'une niche mesurant 0 m. 71 de diamètre. C'est donc sur cette face en retour que devaient se trouver soit des niches, soit probablement un hémicycle. La dimension de la niche concorde exactement avec une division tripartite de ce fonds de salle. A droite et à gauche d'un hémicycle ou d'un enfoncement devait se placer symétriquement une niche. Tout auprès du fragment de niche il y avait une plaque de marbre blanc-jaune qui devait former le revêtement de la base de cette décoration. Nous avons du reste trouvé ailleurs un autre morceau de marbre blanc à veinures violettes.

* * *

*Poteries.* — Nous ne pouvons prétendre décrire ici les nombreuses poteries trouvées dans cet édifice. Il y en avait de toutes sortes de formes et grandeurs. Je n'indiquerai que les plus typiques.

*Vases sigillés.* Les vases de cette catégorie n'étaient pas très nombreux. La plupart des fragments appartenaient à des poteries à glaçure rouge sans décor. Nous avons pu rassembler plusieurs fragments d'un même vase de forme 37 de Lezoux, au décor à métopes, de la deuxième période de production de cette fabrique (75-110 ap. J.-C.). On peut y reconnaître les sujets suivants : Satyre ou Apollon au repos, deux Victoires, l'une de profil à gauche qui tient une palme, l'autre tenant une couronne, un Silène tenant une grappe de raisin, un archer de profil, un lièvre tourné à droite, une écrevisse, un aigle, un quadrupède, séparés par des ornements cruciformes bien connus, tous décrits dans le dictionnaire des types de Déchelette [1]. Le fond du vase ne porte pas de signature *(fig. 12, n° 1)*.

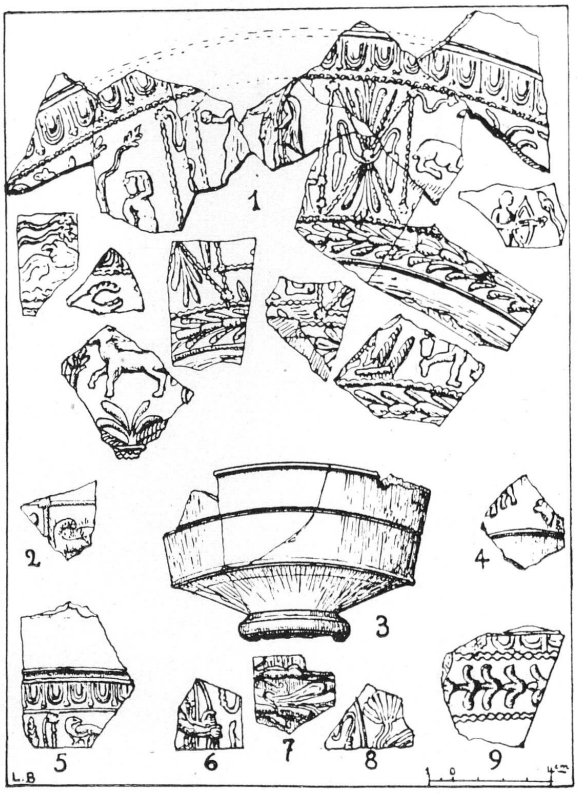

Fig. 12. — Poteries sigillées trouvées dans l'édifice romain.

Notons encore des fragments avec décors d'oiseaux tournés à gauche *(fig. 12, n^os 2 et 5)*, certainement de la fabrique de Lezoux, et des vases de forme 37. Un sujet, où l'on voit un lion couché et les pattes d'un autre *(n° 4)*, aussi de Lezoux, un débris de feuillages très fin, appartenant à un vase de forme 29, décor fréquent de la Graufesenque ; une partie du sujet représentant Diane tenant de la main gauche son arc et de la droite une patte de biche, moule de la Graufesenque de forme 37 *(n° 6)* ; une branche nouée avec un cordon et des feuilles dont je n'ai pu identifier le sujet *(n° 7)* ; enfin, une frise de palmes superposées en dessous du décor d'oves, de Lezoux *(n° 9)*. Il faudrait ajouter d'autres débris que je n'ai pas reproduits,

[1] J. Déchelette, *Les vases céramiques ornés de la Gaule romaine*, t. II.

un fragment de médaillon et une bordure de palmettes, certainement de Lezoux. Dans la série des poteries sans décor j'ai recueilli la moitié d'une coupe de forme ancienne, très employée par *Cneius Ateius*, forme 26. Je la crois cependant postérieure à cette fabrique *(fig. 12, n° 3)*.

Je n'ai trouvé que trois signatures de vases à glaçure rouge. MANDI M, pour AMANDI MANUFACTURA [1], potier de la Graufesenque, et NA....SI, avec distance indiquant un double nom, sans doute pour NAMILIUS CROESI, potier de Lezoux *(fig. 13, n^os 12 et 14)*. La troisième signature est tout à fait fragmentaire et illisible, sur un fond de coupe non décorée, probablement MA..

Pour terminer le sujet des signatures, mentionnons une belle inscription sur le déversoir d'une jatte en terre blanche, « TISI », avec la fin du jambage d'un A, sans doute ATISIUS [2], grand fabriquant de jattes communes à Boutæ *(fig. 13, n° 13)*. Un graffite à l'extérieur d'une coupe N *(fig. 13, n° 20)*.

Quelques fragments de vases barbotinés avec feuilles lancéolées; l'un d'eux trouvé près du mur en pierres sèches G.

*Bol à vernis orangé.* Plusieurs grands fragments d'un vase de forme 29, mais avec panse plus rebondie, doivent être signalés. Recouvert d'un vernis orangé qui s'écaille, son décor est fait de petits traits guillochés, technique du début du III^e siècle.

Dans la série des vases d'importation, il y a des pièces avec couverte d'un beau noir brillant. Les fabriques de Gaule ont aussi exporté des vases semblables, mais nous croyons que ceux-ci sont d'origine italique, étant donné la pâte plus légère et plus claire. Un ou deux débris sont de couleur brune avec guillochis incisés très soignés. Ce sont certainement des poteries du début du I^er siècle.

*Poteries indigènes ou usuelles.* On a trouvé un grand nombre de débris de poteries ordinaires, de toutes formes et grandeurs. Une première série comprend des vases sans aucune couverte, rouge-pâle, rosés ou jaunes. La deuxième série se compose de vases de couleur grise ou noire, quelques-uns avec enduit noir, retravaillées avec le brunissoir, dessinant des lignes plus brillantes et lisses. Un grand vase montre une ornementation de zones de petits triangles en creux [3]; il est noir à enduit charbonneux; un autre de même matière a des traits qui se touchent tous, mais en forme de damier, ce sont des vases excisés. Plusieurs fragments présentent l'ornement de côtes en relief, qui finissent au pied en arcatures, entre lesquelles on a lustré avec la pointe mousse des traits verticaux. Ils sont noirs avec des veinures jaunâtres, donnant l'apparence de verre épais . Un petit débris trouvé au point E *(fig. 6)*, de terre

[1] *Amandus* a produit sous Tibère et Claude. F. Oswald and T. D. Pryce, *Terra sigillata*, 1920, p. 49.

[2] Ch. Marteaux et M. Leroux, *Boutae*, 1913, p. 432 et 506.

[3] Semblable à la poterie reproduite dans *Boutae*, p. 438.

*Boutae*, p. 434.

grise, est décoré d'une zone horizontale de carrés d'argile taillés en diamant [1]. Enfin, nous avons encore remarqué une poterie à fond brun avec une bande blanche qui a l'air incrustée. La plupart de ces vases datent du Ier siècle ou du début du IIe.

*Amphores, poids.* — Une dizaine d'anses et autant de fragments de cols d'amphores pour le vin ou pour l'huile ont été récoltés dans ce bâtiment. Aucun ne portait de signatures. Un poids circulaire avait à sa partie supérieure un renflement permettant de le suspendre.

*Lampes.* — Pas une seule lampe n'était entière. Elles paraissent toutes venir de fabriques italiennes, sauf peut-être une qui est en terre ordinaire rouge avec contreforts contre le bord extérieur du canal. Les autres sont du type à récipient rond, muni d'un bec très détaché avec volutes du Ier siècle. Elles sont de couleur jaune ou rouge-brun. Deux d'entr'elles ont des reliefs d'oiseaux *(fig. 13, nos 17 et 18)*.

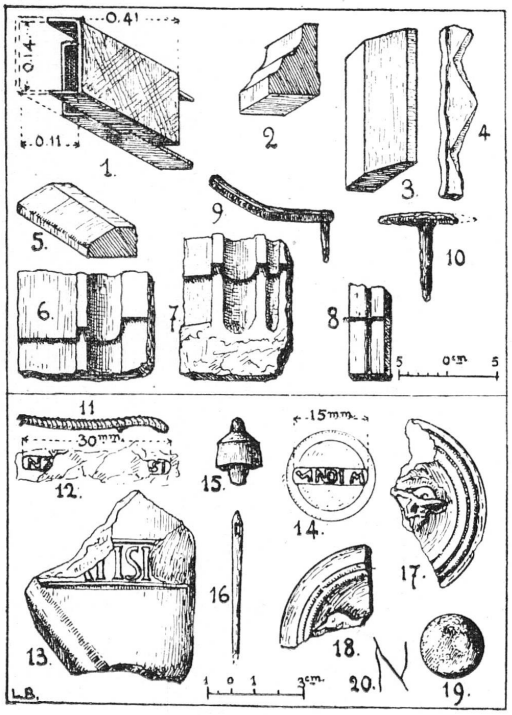


Fig. 13. — Fragments d'architecture, poteries et objets divers.

*Objets divers et métal.* — On a récolté dans les décombres beaucoup de clous et fiches en fer, un tenon de porte *(fig. 13, n° 10)*, une tige de mi-circulaire en fer plat avec un piton *(n° 9)*, qui a dû servir pour une fenêtre, et un clou avec capsule pour orner une porte *(n° 15)*. L'incendie qui a détruit cet édifice a dû être très intense, car nous avons trouvé plusieurs lingots de fer, amas de clous, viroles, gaines d'outils, liés entr'eux par la fusion. Quelques débris de bronze ont été recueillis, une fiche, une feuille mince provenant d'un vase, l'arc d'une fibule *(fig. 13, n° 11)*, une petite tige, partie peut-être d'une fibule, une aiguille en os avec un chas *(n° 16)*. Notons une boule faite à la main dans une matière dure de 0 m. 25 de diamètre, qui a subi le feu *(fig. 13, n° 19)* et qui avait un décor irrégulier, peut-être des lettres, peint en rouge. Ce n'est pas un jouet, est-ce une boule destinée au tirage au sort des jurés dans les tribunaux ? [2].

[1] *Boutae*, p. 242, n° 10.
[2] Daremberg et Saglio, *Dictionnaire des Antiquités*, art. Pila.

*Verre.* — Seuls une base, un support de coupe en verre, un fonds d'ampoule représentent les objets en verre. Par contre nous avons pu rassembler plusieurs débris de vitres, dont un bord biseauté, avec la trace de la menuiserie, ou plutôt du cadre métallique, maintenant le vitrage. Ces plaques de verre sont rugueuses sur une face, de couleur vert-bleu et épaisses de 3 mm., sauf au bord qui est arrondi où elles mesurent 6 mm. Les débris ne sont pas assez grands pour qu'on puisse connaître la largeur des carreaux, mais ils sont conformes aux vitres de la haute époque impériale [1]. Cette découverte est intéressante, car elle nous montre que les ouvertures étaient vitrées, ce qui n'a rien d'étonnant pour un édifice chauffé.

*Monnaies.* — Une seule monnaie a été découverte dans des décombres derrière le mur romain. C'est un moyen bronze d'Auguste, avec tête radiée à gauche, et au revers un autel avec l'inscription PROVIDENT *(Cohen, n° 228)*. Cette pièce a été frappée sous Tibère.

*Destination et date de l'édifice.* — Nous sommes en présence d'un assez vaste édifice antique ne contenant qu'une seule pièce. Cet édifice est chauffé et tout indique qu'il a été utilisé pour des besoins d'utilité publique. Les dimensions et épaisseurs des dallages, la décoration, la grande importance du chauffage, ne laissent aucun doute à ce sujet. Le fait de n'avoir pu retrouver en place la face au levant nous empêche de conclure d'une manière définitive. Cependant nous savons que sur ce petit côté il y avait des niches. D'autre part, les dimensions intérieures comportent une largeur de très peu inférieure à la longueur. Toutes ces considérations nous conduisent à conclure que cet édifice est une basilique civile, soit un lieu de réunion ou une bourse du commerce en liaison avec le port très voisin. En effet, on connaît bien les dispositions de ces basiliques, soit grâce aux descriptions de Vitruve, soit depuis les études de Gabriel Leroux [2]. Ce dernier distingue deux catégories de basiliques, la première dérivant du type oriental, avec la façade sur le grand côté, l'autre du type grec avec l'entrée sur le petit côté et division tripartite de la salle. Les deux types se combinent parfois comme à Timgad. C'est ce qui a dû se produire à Genève. L'entrée devait être face au port, sur le grand côté et non du côté de la rue Verdaine ou accessoirement, car c'est le côté de l'entrée de service du *praefurnium* [3]. Nous ne savons pas s'il y avait des portiques extérieurs, mais, comme nous l'avons vu, il n'y avait pas de divisions intérieures, elles n'étaient marquées probablement que par les niches et un enfoncement central. Les accès indiqueraient donc une disposition conforme au premier type, alors que les dimensions (largeur moitié de la longueur)

[1] Daremberg et Saglio, *Dictionnaire des Antiquités*, article *Vitrum*, p. 943.

[2] G. Leroux, *Les origines de l'édifice hypostyle en Grèce, en Orient et chez les Romains*, 1913.

[3] C'est en effet contre le mur, face au lac, près du milieu de la paroi, que nous avons trouvé des moulures qui ont servi à un encadrement de porte, ainsi que la sculpture en pointe de diamants. *(fig. 13, n° 4)*.

et la place des niches rappellent le deuxième type, qui est le plus marqué ici. Il ne peut s'agir de thermes, puisqu'il n'y avait aucune canalisation, ni d'un temple, car on n'a encore jamais trouvé un temple chauffé et décoré de cette manière.

Etant donné le climat, l'implantation de l'édifice en plein vent du nord exigeait un chauffage puissant. Ceci n'est pas étonnant, on sait que beaucoup d'édifices publics étaient chauffés au nord des Alpes. La basilique de Trèves, probablement sans supports intérieurs, était aussi chauffée [1]. On trouverait d'autres exemples, cela semble être le cas au *forum* de Martigny [2].

Si l'on examine le plan général du port *(fig. 15)* on verra que la digue n'est éloignée que de 40 mètres de cet édifice, que de plus il se trouve juste en face de la statue colossale en bois [3]. Cette image énigmatique avait probablement un rapport avec la basilique voisine. Enfin nous avions déjà pensé à un *forum* secondaire en liaison avec le port [4]. Le petit temple de Maia avec sa terrasse, vers la Madeleine *(fig. 15, n° 6)*, un phare ou tour sur le môle *(n° 7)*, enfin une salle ou bourse pour les commerçants *(n° 5)* complètent cette image.

A quelle date pouvons-nous placer la construction de cet édifice ? L'examen des maçonneries, celui des poteries et des débris retrouvés, tout nous indique qu'il a dû être élevé dans la première moitié du Ier siècle, très probablement sous le règne de Claude, qui semble s'être intéressé non seulement à Lyon mais encore à toute la région. En tous cas la date ne doit pas être postérieure à cet empereur, plutôt un peu antérieure. Comme tout le reste de la ville, il a été incendié au cours des invasions de la fin du IIIe siècle. Il ne semble pas avoir été rétabli dans la suite, mais on a dû au contraire en extraire tous les matériaux utilisables pour les besoins des fortifications.

* * *

*Cimetière.* — Il me reste à parler des derniers vestiges antiques au point de vue chronologique, des tombes établies dans cette région.

On sait qu'en construisant l'immeuble voisin pour l'imprimerie Kundig on avait déjà trouvé des tombes avec des vases bien conservés [5]. Sous le futur immeuble de l'Armée du Salut on a mis à découvert trois crânes, le long du mitoyen Kundig, mais les ossements n'étaient pas en place. Au-dessus des maisons gauloises, à diverses hauteurs, il y avait aussi des sépultures assez bouleversées et sans mobilier funéraire en place, mélangées à la terre noire, remplie de poteries romaines ordinaires. Ces

[1] J. Collin, *Les antiquités romaines de la Rhénanie*, p. 138 ; Pauly Wissowa, *Real Encyclopædie*, art. *Basilica*.

[2] Stähelin, *Die Schweiz in römischer Zeit*, fig. 20, p. 139, qui donne la bibliographie.

[3] L. Blondel, Le port gallo-romain de Genève, *Genava*, III, p. 91.

[4] *Genava*, IV, p. 73.

[5] B. Reber, *Esquisses archéologiques sur Genève et les environs*, 1902, p. 251.

tombes avaient des orientations variées. Plus bas, à la cote moyenne de 379,40, nous avons enfin pu relever quatre tombes en place. La première *(fig. 1, n° 1)*, orientée de l'Est à l'Ouest, la tête à l'Est, avait entre les jambes du squelette une cruche intacte, trouvée par M. Deriaz. Il devait y avoir aussi une coupe, mais très fragmentée. Cette cruche *(fig. 14, n° 1)*, qui mesure 14,6 cent., est recouverte d'un vernis rouge orangé avec taches noires irrégulières. Cette pièce est semblable, comme facture, aux poteries recueillies sous la maison Kundig et à la cruche découverte dans la cour du collège dans une tombe. Ce sont des produits de basse époque, de la fin du IIIe siècle ou du début du IVe siècle [1]. La tombe 2 *(fig. 1)*, avait une orientation semblable à la première, mais la tête à l'Est. Le corps était couché sur le côté gauche, la jambe droite sur la gauche, la main droite sous le menton, l'autre bras replié sur le bassin, la tête inclinée de côté touchant le mur de cave. Il n'y avait pas trace de cercueil ou de dalle. Le mobilier funéraire se composait de deux plaques en fer, l'une triangulaire, l'autre rectangulaire, d'un anneau en fer et d'un fer rond recourbé *(fig. 14, n° 2)*. C'est sans doute une tombe d'époque barbare, voisine du Ve siècle. La tombe No 3 *(fig. 1)* avait une orientation semblable à la précédente. Elle était recouverte d'une dalle en serpentine effritée, le corps reposait sur une tuile romaine. Son mobilier se composait d'un très petit poignard ou stylet et d'un gros clou. Le poignard, dont le manche était en bois, devait être contenu dans un fourreau en bois et cuir dont il restait quelques traces *(fig. 14, n° 3)*. Il ressemble encore beaucoup à des stylets antiques, ce qui nous fait penser que cette inhumation est encore de la fin de l'époque romaine. La tombe 4 *(fig. 1)* était bouleversée, le squelette était presque vertical. A côté du mur en pierres sèches G *(fig. 6)*, nous avons déblayé l'extrémité inférieure d'un squelette, ayant l'orientation Nord-Sud, tête au sud. Contre la Vallée enfin, sous la rue même, il y avait plusieurs débris de tombes, mais déjà un peu bouleversées; l'orientation de l'une d'elles était Nord-Ouest.

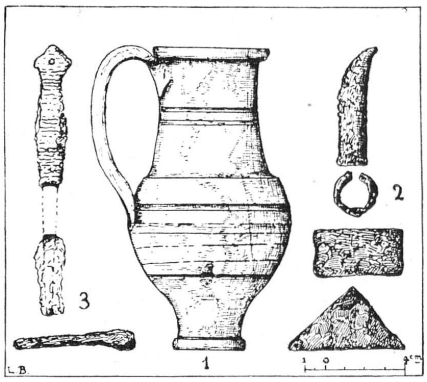

Fig. 14. — Mobilier funéraire des tombes.

On peut déduire de la découverte de ces sépultures qu'elles doivent s'échelonner de la fin du IIIe siècle au commencement de la période barbare. Ce cimetière, très étendu, comprenait les terrains en pente entre la rue Verdaine, la rue du Vieux-Collège et la promenade Saint-Antoine [2]. Cependant, la densité des

[1] Pièces analogues, *Boutae*, p. 425-426.

[2] Pour les trouvailles du collège, voir R. Montandon, *Genève des origines aux invasions barbares*, p. 157.

tombes ne paraît pas avoir été très grande et leur répartition est tout à fait inégale sur cet espace.

* * *

*Conclusions générales.* — Ces dernières fouilles permettent de comprendre mieux le développement de l'agglomération urbaine et le déplacement successif des habitations dans toute cette région du lac. A la fin de la première période de Halstatt nous assistons à la mort de la ville lacustre. A ce moment, vers 700, la culture est encore chez nous imprégnée des formes tardives de la civilisation du bronze [1]. Les habitants s'établissent sur les rives du lac. Tout particulièrement ils profitent de la crique qui s'étend entre Longemalle et Rive, la mieux disposée pour un port, car elle est à l'abri du courant du Rhône *(fig. 15)*. Les formes de la civilisation dite de la Tène, seconde période de l'âge du fer, distinguent ces établissements. Les habitants construisent leurs huttes suivant une ligne parallèle à la rive au pied des escarpements qui soutiennent la colline de la rive gauche. Cette bande de terrain habitée est jalonnée par les trouvailles aux points 1 (au bas des Barrières), 2 (habitations et squelette trouvés en 1924) et 3 (les huttes récemment mises au jour). Cette dernière zone peut remonter en partie à la Tène II. Sur le haut du promontoire, il existe déjà certainement depuis longtemps un refuge non permanent, qui présente la disposition d'un éperon barré. La vie de ces habitants semble entièrement orientée du côté du lac. A la Tène III, la ville se développe. Sans abandonner les rives, mais au contraire en intensifiant les installations du port par des ateliers et des magasins, particulièrement en arrière de Longemalle, les habitants occupent le haut de la colline, qu'ils fortifient. Genève devient un *oppidum* qui barre l'accès au pont de l'Ile. Son port, entouré d'habitations et de boutiques de commerçants, prend un nouvel essor. A partir

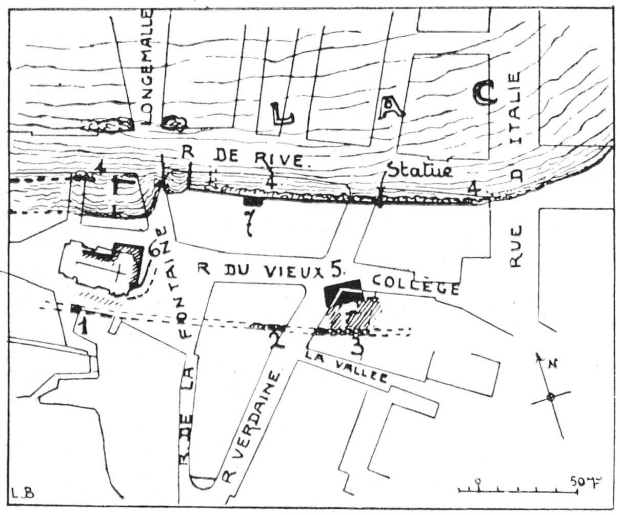


Fig. 15. — Plan des habitations à l'époque gauloise et du port romain avec ses édifices.

[1] Voir E. Vogt, *op. cit.*, p. 78. Les phases A et B de Halstatt, d'après la chronologie de Reinecke, qui concorde pour le Plateau Suisse, sont rattachées encore au bronze; elles correspondent à la période I de Halstatt, 900-700 av. J.C., préconisée par Tischler et Déchelette.

du début du Ier siècle ap. J.-C., Genève perd son caractère fortifié, elle devient une ville ouverte, dont les habitations se répandent soit au bord du lac, soit sur le plateau des Tranchées. Le port est reconstruit avec des bassins pour les bateaux, en avant de la grève gauloise, suivant la ligne 4-4 *(fig. 15)*. On y voit un marché, une terrasse avec un temple *(n° 6)*, des ateliers de fondeurs, tout un quartier industriel en rapport avec le commerce fluvial et lacustre, exploité par les corporations de bateliers. Une bourse, ou salle de réunion, basilique des marchands *(n° 5)*, s'élève en face d'une statue colossale qui marque la fin des installations du port.

Le déplacement de la ligne de grève toujours plus avant dans le lac est un phénomène qui s'est poursuivi constamment au cours des siècles. Il s'explique non seulement par des remblais dus à la main de l'homme, mais il est aussi probable qu'au début de la Tène les niveaux du lac se sont modifiés. A la suite de la baisse des eaux de l'époque du bronze, où les stations lacustres ont dû s'établir plus au large, a dû succéder une période de hautes eaux qui a précipité la fin des stations lacustres et obligé les habitants à se construire des huttes terrestres sur une ligne de rivage sensiblement plus élevée qu'au début de l'époque romaine. Les couches de gravier du lac, constatées dans ces dernières fouilles, sont certainement dues pour une bonne part à un relèvement temporaire de la surface du lac, pendant la période de la Tène.

Après les invasions barbares, qui ont ravagé la ville, alors que les habitants cherchèrent de nouveau un refuge au haut de la colline, derrière de solides remparts, les terrains près du port furent délaissés, les ruines des édifices exploitées et un cimetière établi au milieu de ces espaces restés libres.

C'est ainsi que, par un examen attentif, année après année, des fouilles dans le sous-sol de Genève, on arrivera à reconstituer son histoire et sa vie avant l'apparition de la documentation écrite datant de l'époque romaine.